



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-40361>

Département(s) de publication : **75, 77, 93**

Annonce n° **26-40361**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Représentation de la préfecture de police et des services de la police aux frontières sur les plates-formes aéroportuaires de Roissy – Charles-de-Gaulle et du Bourget et de Paris-Orly devant les juridictions judiciaires et administratives et prestations de consultations juridiques en matière de contentieux de droit des étrangers

Description : Représentation de la préfecture de police et des services de la police aux frontières sur les plates-formes aéroportuaires de Roissy – Charles-de-Gaulle et du Bourget et de Paris-Orly » devant les juridictions judiciaires et administratives et prestations de consultations juridiques en matière de contentieux de droit des étrangers.

Identifiant de la procédure : 259fc4c1-a48d-4ab4-98b7-736ede821ced

Identifiant interne : 25-BCPA-576

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'un marché relevant de la catégorie « Autres marchés », en application des dispositions des articles L.2512-4 et L.2512-5 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : 75, 77, 93

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,656,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,840,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément aux dispositions de l'article R. 2192-10 du Code de la commande publique, le paiement des factures s'effectue dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'administration, sous réserve d'exigibilité de la créance à cette date. Le défaut de paiement dans les délais entraîne l'application des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Le comptable assignataire est monsieur le directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris, Site Notre Dame des Victoires, 16/18 rue Notre Dame des Victoires, CS 30 225, 75 081 Paris cedex 10. La dépense, pour l'ensemble des lots, est imputée au budget de l'État, exercice 2026 et suivants : SAJC, Programme : 216, BOP : affaires juridiques et contentieux 0216-CAJC, UO : 0216-CAJC-DPAR, Action : 6 / 0216-06. La consultation donnera lieu à conclusion de quatre (4) accords-cadres multi-attributaires dont le nombre maximum est mentionné au cahier des charges (CCP) . Le contenu des plis remis par les opérateurs économiques est précisé à l'article 5.3 du règlement de consultation, les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de consultation. Les critères d'analyse des offres sont détaillés à l'article 7.2.2 du règlement de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Représentation devant le juge des libertés et de la détention concernant les dossiers des étrangers retenus administrativement, en première instance et en appel

Description : Représentation devant le juge des libertés et de la détention concernant les dossiers des étrangers retenus administrativement, en première instance et en appel. Ce lot concerne les étrangers retenus administrativement, y compris le contentieux des visites domiciliaires. Il est confié à 6 titulaires maximum.

Identifiant interne : LOT1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

Options :

Description des options : L'accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de leur date de notification ou de la date indiquée dans le courrier de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois dans les mêmes termes et ce pour une durée maximale de quatre (4) années. Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas refuser la reconduction. La Préfecture de police se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire. La décision de non reconduction sera expressément notifiée en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire du marché.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis

Ville : 75, 77, 93

Code postal : 75000

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 1 000 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : Valeur technique, pondéré à 55 %. Ce critère est évalué sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique établi sur la base de l'annexe n°1 au règlement de la consultation. Il est composé de deux sous-critères : Sous-critère 1 : Qualité et pertinence de la proposition (50 points) avec : processus internes de traitement des dossiers par le cabinet, sur 15 points, moyens humains et techniques, sur 15 points, Documentation du cabinet, sur 5 points et méthodologie adoptée pour répondre au besoin sur 15 points. Sous-critère 2 : Qualification professionnelle des intervenants pressentis pour exécuter la mission (50 points) avec : qualifications du(es) avocat(s) dédiés (titre d'étude, formations dispensées ou suivies), sur 10 points, nombre et qualifications des avocats référents (titre d'étude, formations dispensées, expérience) sur 10 points qualité des écrits, sur 30 points. Critère 2 : Prix, pondéré à 40 % Critère 3 : Valeur environnementale, pondéré à 5 %

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/05/2026

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Informations relatives aux délais de recours (BT-99-Lot) : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.427-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Représentation devant le Tribunal administratif dans le cadre des procédures prévues aux articles L. 921-1 et L. 921-2 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Description : Représentation devant le Tribunal administratif dans le cadre des procédures prévues aux articles L. 921-1 et L. 921-2 – du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. (référé libérés, suspensions, mesures utiles et révision). Ce lot est confié à six titulaires maximum.

Identifiant interne : LOT2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

Options :

Description des options : L'accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de leur date de notification ou de la date indiquée dans le courrier de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois dans les mêmes termes et ce pour une durée maximale de quatre (4) années. Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas refuser la reconduction. La Préfecture de police se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire. La décision de non reconduction sera expressément notifiée en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis

Ville : 75, 77, 93

Code postal : 75000

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : paris

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,560,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 800 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : Valeur technique, pondéré à 55 %. Ce critère est évalué sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique établi sur la base de l'annexe n°1 au règlement de la consultation. Il est composé de deux sous-critères : Sous-critère 1 : Qualité et pertinence de la proposition (50 points) avec : processus internes de traitement des dossiers par le cabinet, sur 15 points, moyens humains et techniques, sur 15 points, Documentation du cabinet, sur 5 points et méthodologie adoptée pour répondre au besoin sur 15 points. Sous-critère 2 : Qualification professionnelle des intervenants pressentis pour exécuter la mission (50 points) avec : qualifications du(es) avocat(s) dédiés (titre d'étude, formations dispensées ou suivies), sur 10 points, nombre et qualifications des avocats référents (titre d'étude, formations dispensées, expérience) sur 10 points qualité des écrits, sur 30 points. Critère 2 : Prix, pondéré à 40 % Critère 3 : Valeur environnementale, pondéré à 5 %

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/05/2026

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 5511 à L.55112 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.55113 à L.55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.5517 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.4211 à R.4277 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans

les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Représentation devant le Tribunal administratif dans le cadre des procédures non urgentes mentionnées à l'article L. 911-1 code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) où la clôture d'instruction intervient avant l'audience

Description : Représentation devant le Tribunal administratif dans le cadre des procédures non urgentes mentionnées à l'article L. 911-1 code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) où la clôture d'instruction intervient avant l'audience

Identifiant interne : LOT3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

Options :

Description des options : L'accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de leur date de notification ou de la date indiquée dans le courrier de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois dans les mêmes termes et ce pour une durée maximale de quatre (4) années. Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas refuser la reconduction. La Préfecture de police se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire. La décision de non reconduction sera expressément notifiée en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 75,77,93

Ville : Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis

Code postal : 75000

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,896,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 1 000 000 HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : Valeur technique, pondéré à 55 %. Ce critère est évalué sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique établi sur la base de l'annexe n°1 au règlement de la consultation. Il est composé de deux sous-critères : Sous-critère 1 : Qualité et pertinence de la proposition (50 points) avec : processus internes de traitement des dossiers par le cabinet, sur 15 points, moyens humains et techniques, sur 15 points, Documentation du cabinet, sur 5 points et méthodologie adoptée pour répondre au besoin sur 15 points. Sous-critère 2 : Qualification professionnelle des intervenants pressentis pour exécuter la mission (50 points) avec : qualifications du(es) avocat(s) dédiés (titre d'étude, formations dispensées ou suivies), sur 10 points, nombre et qualifications des avocats référents (titre d'étude, formations dispensées, expérience) sur 10 points qualité des écrits, sur 30 points. Critère 2 : Prix, pondéré à 40 % Critère 3 : Valeur environnementale, pondéré à 5 %

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/05/2026

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 5511 à L.55112 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.55113 à L.55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.5517 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.4211 à R.4277 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Représentation devant le magistrat du siège du tribunal judiciaire en première instance et en appel concernant les dossiers des étrangers non admis placés en zone d'attente sur les zones aéroportuaires de Roissy-Charles De Gaulle et d'Orly.

Description : Représentation devant le magistrat du siège du tribunal judiciaire en première instance et en appel concernant les dossiers des étrangers non admis placés en zone d'attente sur les zones aéroportuaires de Roissy-Charles De Gaulle et d'Orly. Ce lot est confié à 4 titulaires maximum.

Identifiant interne : LOT4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

Options :

Description des options : L'accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de leur date de notification ou de la date indiquée dans le courrier de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois dans les mêmes termes et ce pour une durée maximale de quatre (4) années. Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas refuser la reconduction. La Préfecture de police se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire. La décision de non reconduction sera expressément notifiée en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 75,77,93

Ville : Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis

Code postal : 75000

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,800,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 1 410 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : Valeur technique, pondéré à 55 %. Ce critère est évalué sur la base des réponses apportées dans le mémoire technique établi sur la base de l'annexe n°1 au règlement de la consultation. Il est composé de deux sous-critères : Sous-critère 1 : Qualité et pertinence de la proposition (50 points) avec : processus internes de traitement des dossiers par le cabinet, sur 15 points, moyens humains et techniques, sur 15 points, Documentation du cabinet, sur 5 points et méthodologie adoptée pour répondre au besoin sur 15 points. Sous-critère 2 : Qualification professionnelle des intervenants pressentis pour exécuter la mission (50 points) avec : qualifications du(es) avocat(s) dédiés (titre d'étude, formations dispensées ou suivies), sur 10 points, nombre et qualifications des avocats référents (titre d'étude, formations dispensées, expérience) sur 10 points qualité des écrits, sur 30 points. Critère 2 : Prix, pondéré à 40 % Critère 3 : Valeur environnementale, pondéré à 5 %

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/05/2026

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 5511 à L.55112 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.55113 à L.55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.5517 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.4211 à R.4277 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Adresse postale : 1 bis rue de Lutèce

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75195

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : pp-dfcpp-marchespublics@interieur.gouv.fr

Téléphone : 0170222647

Adresse internet : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Organisations qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b6d5cdc4-73b1-44c3-a92d-431b8d2f39ec - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/04/2026 à 11:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/04/2026